LES INFORMATIONS POUR L'ETABLISEMENTS DU PASSPORT

PREMIERE DEMANDE

- 1. L'original du Certificat de Nationalité + une photocopie légalisée ou le duplicata.
- 2. L'original du Certificat de Naissance + une photocopie légalisée.
- 3. Une Attestation de Personne à prévenir (légalisée) pour les majeurs
- 4. Une autorisation parentale (légalisée) pour les mineurs
- 5. Une photocopie simple de la Carte Nationale d'Identité
- 6. Une photocopie simple de la preuve de profession (Attestation de travail ou diplôme)
- 7. Un Certificat de Mariage pour les dames légalement mariées
- 8. Une quittance de 30.000 FCFA à payer à la caisse de la Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN)
- 9. Deux photos d'identité sur fond blanc

RENOUVELLEMENT

- 1. Les originaux des actes.
- 2. L'attestation de personne à prévenir pour les adultes ou attestation parentale pour les mineurs, à faire légaliser soit à la mairie soit à la préfecture.
- 3. Preuve de profession
- 4. Une photocopie simple de la Carte Nationale d'Identité
- 5. Ancien Passeport
- 6. Une quittance de 30.000 FCFA à payer à la caisse de la Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN)
- 7. Deux Photos Passeport
- 8. Copie du certificat de mariage pour les femmes légalement mariées